le Genest saint-Isle

INSCRIPTION HORS DÉLAI AUX VACANCES SCOLAIRES

Vacances de Printemps
Du 7 au 18 Avril 2025

NOM Prénom de l'enfant :
ADRESSE : **COMMUNE :**

Date de naissance :

La date limite des inscriptions, via le portail citoyen, était fixée au mardi 18 mars 2025
Après cette date, les inscriptions hors délai ne seront acceptées que dans la limite des places disponibles.

La commune décline toute responsabilité en cas d'accident sur le trajet. Seuls les enfants autorisés peuvent quitter la structure (dossier portail citoyen à actualiser)

	Lundi 07/04	**Mardi 08/04**	**Mercredi 09/04**	**Jeudi 10/04**	**Vendredi 11/04**
Accueil de loisirs					
Restaurant scolaire					

	Lundi 14/04	**Mardi 15/04**	**Mercredi 16/04**	**Jeudi 17/04**	**Vendredi 18/04**
Accueil de loisirs					
Restaurant scolaire					

FACTURATION : ☐ M. et Mme ☐ M. ☐ Mme
Si 2 payeurs (garde alternée), remplir impérativement 2 plannings

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ☐ OUI ☐ NON
Si OUI, joindre impérativement un RIB récent (Bic/Iban)
Ne pas renseigner si le prélèvement est déjà en place

A ……, le …… Signature des parents ou du représentant légal :